

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

COMMISSION AD HOC

Autorité de Régulation des Marchés Publics –
ARMP

Projet d'Appui à la Gouvernance Economique et la
Gestion des Investissements - PA2GI



AVIS RELATIF AUX RESULTATS DE L'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

La Commission AD HOC informe les soumissionnaires que, suite à l'évaluation des manifestations d'intérêt portant sur « *L'Audit technique et financier de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre de l'année 2022* », le groupement CE2C/2K2CONSULTING/GT INTER CONSULTING est classé premier avec une note de 84,50 sur 100 points.

La publication de cet avis ouvre un délai de recours de 10 jours calendaires auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Au terme de ce délai et en l'absence de tout recours, le groupement précité sera invité à faire sa proposition.

Le Président

El Hadrami ABDE SELAM

